



Procédure de recouvrement apres remboursement paypal !

Par **supceline**, le **24/07/2012** à **18:04**

Bonjour, je viens à vous afin d'essayer de trouver une solution à mon problème. Voici en gros l'histoire : j'achète un article sur ebay.de, donc en Allemagne, je paye par paypal et il s'avère qu'il y a eu un souci de compréhension avec le vendeur. Il livre l'article à une mauvaise adresse. Je le contacte directement et essaye de trouver une solution facile pour tout le monde, refus catégorique de sa part. J'ouvre donc un litige paypal sur lequel j'explique toutes les caractéristiques du problème. Le vendeur en est informé et peut réagir à son tour pour se défendre. L'enquête paypal dure 1 mois puis finit par être clôturée en ma faveur. Paypal ordonne donc au vendeur le remboursement de cet article. Aujourd'hui, 5 mois après, je suis contacté et menacé par la personne qui a reçu par erreur le fameux colis. Celle-ci ayant reçu une lettre d'un organisme de recouvrement allemand lui demandant de payer l'article + frais en tout genres. Cette personne n'ayant rien à voir dans l'histoire, elle essaye de dialoguer avec cet organisme, rien à faire. Je prends moi-même contact avec cet organisme (en allemand car ils ne font pas d'efforts!!!!). Je leur donne les preuves du litige paypal en ma faveur. Ils ne veulent rien entendre et continuent de me répondre que l'article a été envoyé, il faut payer. Je contacte le vendeur directement, il me dit : désolé c'est entre les mains de MEDIAFINANZ (recouvrement) maintenant, à vous de voir avec eux, on ne peut rien faire ! Je prends contact avec paypal qui est indigné par l'affaire et me confirme que ce n'est pas légal car tout vendeur acceptant paypal doit en acceptant les conditions et donc les éventuelles décisions prises par paypal. Cependant ils ne peuvent pas plus m'aider dans ma démarche. Que dois-je faire face à cet organisme allemand ? Le montant total avec frais est de 127€, je n'ai pas à les payer, mais on me dit de prendre un avocat pour éviter de payer, ce qui je pense me coûtera bien plus que 127€... Je suis dépitée et écoeurée par la pratique de cet organisme (qui me dit avoir envoyé des relances, mais je ne sais pas où ils les ont envoyées, jamais rien reçu avant ce courrier !). Bref, si vous pouvez m'aider, me guider

dans la demarche a suivre sans pour autant que ca me coute une fortune... rnrnMerci
d'avance a vous tous.rnrnCordialementrnrnCéline